



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Avis

En vue de la mise à jour du plan cadastral de la commune de:

PARC D'ANXTOT

Mr HONNART, géomètre du cadastre, est chargé des travaux.

Les propriétaires et occupants sont invités à faciliter ces travaux en autorisant le géomètre et ses aides à pénétrer dans les propriétés privées pour y procéder aux constatations et aux mesurages nécessaires à la mise à jour du plan cadastral.

La durée de la validité de la présente autorisation est limitée à celle des travaux, soit du 03 juin 2024 au 14 juin 2024.



AFFICHE EN MAIRIE

Le **21 MAI 2024**

Le Maire.

Affaire suivie par : HONNART Matthieu

Téléphone : 02 35 19 65 28 Portable : 06 34 61 00 57